

## Social

# AVEC LE SECOURS POPULAIRE, DES ENFANTS QUI SAVENT COMPTER SUR LEUR «DIX DROITS»

A la veille de l'ouverture, à Drocourt, des travaux du XXXII<sup>ème</sup> Congrès du Secours Populaire Français dans le département, la fédération du SPF du Pas-de-Calais a créé l'événement avec la tenue de ses Etats généraux populaire de la solidarité pour les droits de l'enfant.

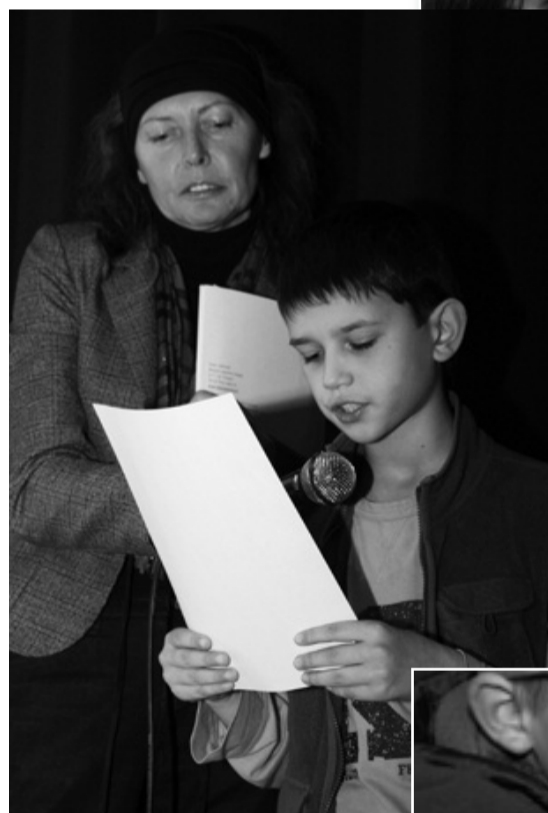
En matinée, venus, pour la plupart, des écoles de Drocourt, ce sont 160 enfants pour un Relais et une Vague de la solidarité et plus de 400 enfants pour une Cavalcade pour les droits de l'enfant qui ont animé les rues de la ville à l'initiative de la fédération du SPF du Pas-de-Calais. Les enfants, acteurs de la solidarité et de leurs droits, s'étaient impliqués dans l'événement, depuis plusieurs semaines, grâce au travail des enseignants des écoles. Lancés pour le vingtième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, les éclats de rire et de voix des Etats généraux populaire de la solidarité pour les droits de l'enfant du SPF du Pas-de-Calais rejoindront l'écho de milliers d'autres à l'occasion du XXXII<sup>ème</sup> Congrès national de l'association solidaire les 13, 14 et 15 novembre prochain à Nantes.



Avant l'inauguration du Parvis des droits de l'enfant face au Complexe Agora, en présence de Bernard Czerwinski, maire de Drocourt et de Dominique Watrin, conseiller général, Christian Lampin, secrétaire général du Secours Populaire du Pas-de-Calais intervient pour expliquer le sens des Etats généraux populaire de la solidarité pour les droits de l'enfant sous le signe desquels sont placés les travaux des Congrès départementaux et nationaux du SPF.



L'équipe du Secours Populaire.



Nikita, enfant biélorusse, explique aux enfants réunis en Etats généraux le sens de la démarche solidaire de l'accueil organisé, chaque année, en été, par la fédération du SPF du Pas-de-Calais, de plus de 150 enfants de son pays victimes de la catastrophe de Tchernobyl.



Dans l'après-midi, c'est à compter sur leurs «dix droits» que les enfants se sont appliqués dans l'espace Copains du Monde de la salle principale du Complexe Agora : droit de s'alimenter, droit d'être à l'abri, droit à la santé, droit des enfants handicapés, droit à l'école, droit aux loisirs, droit à la culture, droit au secours, respect du milieu naturel, droit d'être protégé contre l'exploitation dans le travail, droit d'être protégé contre les mauvais traitements et droit à l'expression. Le matin, chacun des droits étaient portés à la connaissance de tous par les enfants au cours de la Cavalcade et de la Vague de la solidarité. Un spectacle de la solidarité présenté par les enfants à leur parents – plus de 150 participants - a clôturé l'événement.



Jérôme Skalski